

Notre engagement dans la Charte « Objectif CO2,

Les transporteurs s'engagent.

Protéger l'environnement en réduisant les émissions de CO₂, diminuer la consommation de carburant et contrôler l'empreinte carbone des marchandises transportées, ce sont les motivations qui nous ont guidées lors de la signature de la "charte engagement CO₂" avec l'ADEME.

Nos engagements initiaux portent sur 4 axes:

- Le véhicule,
- Le carburant,
- Le conducteur,
- L'organisation des flux de transport

Chacun des points fait l'objet d'un plan d'investissement et de mise en œuvre qui en garantit la parfaite intégration en interne.

Formalisée il y a 1 an, nous venons de faire un premier bilan à l'issue de l'année 2011. Il en ressort une baisse de nos consommations de 4%.

Parce que nous considérons qu'une entreprise éco responsable doit évoluer en démontrant ses performances, nous sommes fiers d'arborer notre engagement et ainsi de faire parti des premières entreprises du département dans notre spécificité à y adhérer.

